



REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Sedan
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 216 000 euros HT
Référence :	M2026-2
Date de mise en ligne :	Le jeudi 11 décembre 2025 à 08:40:01
Date de clôture :	Le vendredi 09 janvier 2026 à 11:00:00
Titre :	Fournitures de carburants par cartes accréditives pour les véhicules municipaux de la ville de Sedan et approvisionnement en gazole non-routier (GNR)
Descriptif :	Le présent marché a pour objet la fourniture de carburants par cartes accréditives (gasoil, essence sans plomb, SP95-E10 ou SP98), d'accessoires et divers services délivrés par le fournisseur, ainsi que l'approvisionnement de gazole non routier.

REGISTRE DES QUESTIONS / REONSES REONDUES

Questions / Réponses

[17/12/2025 à 09:55:31] Bonjour,
- Afin de chiffrer notre offre financière sans entraîner l'irrégularité de l'offre, pouvons-nous ajouter des lignes au BPU et DQE ou joindre une annexe financière ? Cordialement

[18/12/2025 08:37:00] Bonjour,

La réponse doit se faire dans le cadre BPU/DQE fourni par la ville uniquement.

Cordialement

Questions / Réponses

[16/12/2025 à 08:35:21] Bonjour,
Veuillez trouver ci-joint nos questions :

- Pouvez-vous confirmer que les cartes carburant attendues dans le cadre du présent marché devront être paramétrées de manière à limiter les achats strictement à l'objet du marché (carburant, péages, lavage, entretien), afin d'éviter tout usage non conforme ? En effet, nous constatons aujourd'hui sur le marché certaines solutions reposant sur les réseaux Visa ou Mastercard, qui, bien qu'elles permettent l'achat de carburant, autorisent également des dépenses annexes (alimentation, produits divers, etc.). Cette ouverture d'usage ne garantit pas le respect de l'objet du marché ni une utilisation conforme des fonds publics. Une telle pratique ne permet donc pas de garantir une concurrence équitable entre les candidats, conformément à l'article L3 du Code de la commande publique, dans la mesure où certaines offres peuvent apparaître plus souples, tout en exposant l'acheteur à un risque de non-conformité et de détournement d'usage.
- Afin de chiffrer notre offre financière sans entraîner l'irrégularité de l'offre, pouvons-nous ajouter des lignes au BPU et DQE ou joindre une annexe financière ?

Cordialement

[16/12/2025 09:10:17] Bonjour,

La carte ne doit servir qu'à l'achat de carburant. Les autres options comme les péages, le lavage etc peuvent exister mais elles seront soumises à l'arbitrage de la direction. En aucun cas les dépenses annexes type alimentation, produits divers, etc ne seront autorisées.

Cordialement

[15/12/2025 à 12:02:34] Bonjour,

Vous demandez d'exprimer la remise en pourcentage. Le rabais que nous proposons est exprimé en euro uniquement. Pouvons-vous répondre à votre consultation sans risque d'irrégularité?

Dans l'attente de votre retour,

Cordialement

[16/12/2025 09:06:21] Bonjour,

Le BPU/DQE a été modifié en intégrant une colonne pour que vous puissiez exprimer le rabais en €.

Cordialement